



Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le 20/10/2023

ID : 049-200053213-20231003-CM\_DEL\_23067-DE

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement

Canton de Beaufort en Vallée

COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

## DELIBERATION

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre, à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle Yvon Péan, rue du Moulin, Fontaine-Guérin, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

### Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents :

Étaient absents excusés : Jean-Marc METAYER

Secrétaire de séance : Cécile MOREL

### CM-DEL-23067/ DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT ENFANCE- JEUNESSE À L'ENTENTE-VALLEE

**VU** la demande de démission soumise par madame Jocelyne RUBEILLON de son poste de 1ère adjointe et du conseil municipal.

**VU** le courrier de Madame la Sous-Préfète de Saumur du 22 septembre 2023 acceptant la démission de Madame RUBEILLON Jocelyne de son mandat d'adjointe, reçu en mairie des Bois d'Anjou le 29 septembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** le siège vacant du représentant de la commune des Bois d'Anjou à la Commission Enfance-Jeunesse de l'Entente-Vallée, il convient de le pourvoir.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :**

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20231003-CM\_DEL\_23067-DE



**DÉSIGNE** Madame Claire HEULIN-RICHER en tant que représentante de la commune des Bois d'Anjou à la commission Enfance-Jeunesse au niveau de l'Entente-Vallée en remplacement de Madame Jocelyne RUBEILLON.

**Fait et délibéré à Les Bois d'Anjou, le 3 octobre 2023**



**Le Maire, Sandro GENDRON**